

Contact : seieess@cr-guadeloupe.fr
☎ 0590 80 41 76 / 0590 80 40 37

Basse-Terre, le 7 Novembre 2019

Invitation à la Première conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Guadeloupe

Madame, Monsieur,

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République réaffirme la compétence de la région en matière de développement économique en lui assignant notamment l'obligation d'élaborer le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Dans le cadre de ce schéma, la région a légitimement inscrit les orientations relatives au déploiement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), vecteur de création d'activités et de développement économique du territoire.

Instituée par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, la conférence régionale de l'ESS a pour objet de débattre des perspectives de développement économique et durable de la Guadeloupe.

En votre qualité d'acteur engagé, nous avons l'honneur de vous convier à la première conférence régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Guadeloupe. Co-construite par la Région, l'Etat, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), le Conseil Départemental, et les autres partenaires, cette manifestation se déroulera du Jeudi 28 au Samedi 30 Novembre 2019.

Les 28 et 29 Novembre 2019, seront dédiés aux diverses tables rondes, forums et ateliers en direction des professionnels et acteurs de l'ESS au palais des sports du Gosier. Un village ouvert au grand public clôturera cet évènement le 30 Novembre 2019 au Mémorial Acte.

Comptant sur votre présence à cette occasion, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos parfaites considérations.


Le préfet de la Région Guadeloupe,
Préfet de Guadeloupe,
Phillipe GUSTIN

Le président du conseil régional,
Ary CHALUS

Le président du conseil départemental,
Josette BOREL-LINCERTIN

Le président de la CRESS,
Nestor BAJOT

